



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 12\_2026**

Date de convocation : 04/04/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 19  
Présents : 16  
Votants : 19

**Nombre de suffrages**

**exprimés**

Pour : 19  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BENQUET, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre MALLET, Maire.

**Présents** : BAILHET David, BIBES Christine, BUGEAUD Agnès, CLAVÉ Nicolas, DUPRAT Sandra, FLORENS Marc, GERVAIS Magalie, JOUANY Dorothee, LEREDÉ Annabelle, MALLET Pierre, MASSAROTTO Philippe, PENABAYRE Joanie, PRINCE Jean-François, SAINT-JEAN Pauline, SONNEVILLE Jean-Luc, SOTOM Stéphan

**Absents excusés et représentés** : CANDAU Jean-Marc (a donné pouvoir à SONNEVILLE Jean-Luc), CLAVÉ Nathalie (a donné pouvoir à DUPRAT Sandra), LATASSE Emmanuel (a donné pouvoir à FLORENS Marc)

**Secrétaire de séance** : DUPRAT Sandra

-----

**Objet : VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE ET ADJOINTS**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Vu les arrêtés municipaux du 3 avril 2026 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire selon l'importance démographique de la commune, soit :

Maire	: Pierre MALLET	: 55.7 % de l'IB terminal de la fonction publique
1 <sup>er</sup> adjoint	: David BAILHET	: 17.817 % de l'IB terminal de la fonction publique
2 <sup>ème</sup> adjoint	: Dorothee JOUANY	: 17.817 % de l'IB terminal de la fonction publique
3 <sup>ème</sup> adjoint	: Jean-Luc SONNEVILLE	: 17.817 % de l'IB terminal de la fonction publique
4 <sup>ème</sup> adjoint	: Pauline SAINT-JEAN	: 17.817 % de l'IB terminal de la fonction publique
5 <sup>ème</sup> adjoint	: Emmanuel LATASSE	: 17.817 % de l'IB terminal de la fonction publique
Conseiller déléguée	: Sandra DUPRAT	: 17.817 % de l'IB terminal de la fonction publique

Ces indemnités seront versées à compter du 20 mars 2026.



## TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

**Population : 1951**

**Enveloppe indemnitaire globale :**

- Maire :	55.7%
- Adjoints : 5 adjoints à 21.38%	106.9 %
<b>Total</b>	<b>162.60%</b>

Bénéficiaire	Qualité	Taux de l'indice brut terminal
M. MALLET Pierre	Maire	55.7 %
M. BAILHET David	1 <sup>er</sup> adjoint	17.817 %
Mme JOUANY Dorothée	2 <sup>ème</sup> adjoint	17.817 %
M. SONNEVILLE Jean-Luc	3 <sup>ème</sup> adjoint	17.817 %
Mme SAINT-JEAN Pauline	4 <sup>ème</sup> adjoint	17.817 %
M. LATASSE Emmanuel	5 <sup>ème</sup> adjoint	17.817 %
Mme DUPRAT Sandra	Conseiller délégué	17.817 %
<b>TOTAL</b>		<b>162.60 %</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, Pierre MALLET

Le secrétaire de séance,

